



Conseil économique et social

Distr. générale
20 mai 2020
Français
Original : anglais

Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale

Dixième session

New York, 5-7 août 2020

Point 7 de l'ordre du jour provisoire*

Rôle de l'information géospatiale dans le domaine du développement durable

Rôle de l'information géospatiale dans le domaine du développement durable

Note du Secrétariat

Le Secrétariat a l'honneur de porter à l'attention du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale le rapport qu'il a établi conjointement avec le Groupe de travail sur l'information géospatiale du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable, qui pourra être consulté, uniquement dans la langue de l'original, sur le site Web du Comité (<http://ggim.un.org/meetings/GGIM-committee/10th-Session/>). Le Comité est invité à prendre note du rapport et à exprimer ses vues sur les mesures prises pour rendre l'information géospatiale disponible et exploitable aux fins de la production d'indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable et de l'évaluation de la suite donnée au principe clef du Programme de développement durable à l'horizon 2030, à savoir ne laisser personne de côté.

Résumé du rapport

À sa neuvième session, tenue à New York du 7 au 9 août 2019, le Comité d'experts a adopté la décision 9/105, dans laquelle il a pris acte des activités récentes du groupe de travail et des progrès qu'il avait enregistrés. Il a également noté que le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur veillait à ce que le groupe de travail soit lié à la communauté statistique de façon adéquate et a demandé l'assistance du Secrétariat pour faciliter une meilleure communication entre le Groupe d'experts et le groupe de travail, et pour renforcer l'harmonisation et la coopération entre les communautés géospatiale et statistique. À cet égard, il a noté en outre que le Groupe d'experts avait révisé le mandat du groupe de travail et que les Coprésidents du groupe de travail avaient mis en place des mécanismes chargés de réviser sa composition et de recentrer ses activités.

* E/C.20/2020/20.



Le rapport décrit les activités menées par le groupe de travail, notamment les résultats de sa sixième réunion, tenue à Mexico en mars 2020, au cours de laquelle les membres du groupe, dont la composition a été révisée, ont examiné le plan de travail pour 2020-2021. Ce plan de travail vise notamment à recenser et à appliquer des normes communes en matière d'utilisation de données géospatiales pour la production de statistiques officielles ; à illustrer la façon dont l'information géospatiale peut contribuer à la production des métadonnées et des indicateurs relatifs au cadre mondial d'indicateurs ; à appuyer la ventilation des données. Le rapport décrit également les efforts et les progrès accomplis s'agissant de faire en sorte que les spécialistes de l'information géospatiale mondiale continuent de contribuer à la mise en œuvre du Programme 2030 et met en lumière les possibilités qu'offre l'information géospatiale à l'appui de l'action plus large en faveur du développement durable à l'échelle locale et mondiale.
